



## Solidaires !

### Discours de Christian Levrat, conseiller aux Etats (FR), président du PS Suisse

*Seules les paroles prononcées font foi.*

Camarades, chers collègues, chères et chers amis,

Depuis 1886, les travailleurs et travailleuses fêtent le premier mai. A l'appel de leurs syndicats, ils saisissent l'occasion de dresser le bilan de leur situation, de poser des revendications dans leur marche vers le progrès social.

Cette année à Fribourg, nous fêtons ce premier mai avec une touche originale. Le parti radical organise lui aussi sa petite manifestation, car le « travail n'est pas uniquement une valeur de gauche », comme le dit son président. Nous verrons donc défiler, dans un coin de cette ville, quelques patrons en cravates et l'un ou l'autre des représentants de la jeunesse dorée libérale.

Ils entendent fêter le travail. Qu'entendent-ils exactement par là ?

- Considèrent-ils que l'augmentation des horaires d'ouverture des magasins jusqu'à 19 heures le samedi améliorera les conditions de travail des vendeurs et vendeuses du commerce de détail ?
- Veulent-ils expliquer aux ouvriers du bâtiment que l'augmentation de l'âge de la retraite à 67 ans comme le revendique l'USAM constitue un progrès social ?
- Ont-ils l'impression que les milliards de cadeaux fiscaux qu'ils ont fait – et qu'ils entendent faire à nouveau – aux entreprises et aux actionnaires permettent d'améliorer les conditions de vie de nos familles ?
- Pensent-ils que la situation des salariés s'améliorera s'ils affaiblissent les syndicats, refusent de conclure des CCT, et empêche la mise en œuvre d'un salaire minimal ?

Bon sérieusement, chacun peut se promener où bon lui semble le premier mai. Les radicaux fribourgeois peuvent même décider de faire une petite promenade entre eux, aucun problème. Mais qu'ils ne prétendent pas représenter et défendre les salariés. Ils font en règle générale l'inverse.

Ou alors, et je serais heureux de pouvoir réviser mon jugement, qu'ils nous aident à régler les problèmes les plus urgents qui se posent au monde du travail. A commencer par la situation des salariés les plus âgés.

Il n'est pas admissible, dans notre Suisse riche, qu'à partir de cinquante ans, il faille craindre de perdre son emploi. Que des collègues vivent de véritables angoisses, tant la perspective du chômage, parfois durable, puis celle de l'aide sociale est réelle. Il y a quelques semaines, lors d'une assemblée en Suisse centrale, une femme de 58 ans m'a abordé et son histoire m'a particulièrement touché. Après 30 ans de bons et loyaux services comme collaboratrice spécialisée, elle a reçu sa lettre de licenciement, sans justification, suite à un changement de chef. Du jour au lendemain, c'est toute sa vie qui a été chamboulée. Elle est en recherche d'emploi depuis un an et demi, malheureusement sans succès. Dans quelques mois, elle se

retrouvera à l'aide sociale et verra encore sa rente AVS péjorée. « Je ne suis pas une exception », m'a-t-elle alors expliqué. « Alors que fait la politique ? »

La droite, laissons-lui en le crédit, parle aussi de ce thème-là. Johan Schneider Amman, après s'être fait tirer les oreilles, a organisé une table ronde réunissant lundi les partenaires sociaux. Mais ses résultats sont navrants. L'USAM ne voit pas de problème. Et la droite ne propose rien. Comme pour l'égalité. Ou pour le dumping salarial. Elle est devenue championne du monde du constat navré, des coups de menton feints à l'encontre de l'économie. Reine à camoufler ses inactions et sa résignation derrière des déclarations creuses.

Et ici encore, nous devons répondre avec des propositions concrètes. Nous entendons mettre sur pied une législation plus protectrice, pour mieux accompagner et défendre les salariés âgés.

- Il s'agit d'abord d'interdire formellement, y compris dans le cadre de l'entreprise, toute discrimination fondée sur l'âge. Celles-ci sont encore trop nombreuses. Nous nous emploierons à lutter contre le licenciement de salariés âgés pour les remplacer par des plus jeunes. En faisant obligation de motiver et de justifier tout licenciement d'un salarié de plus de 50 ans.
- Nous ferons ensuite tout pour introduire dans la loi un droit à la formation continue, en particulier en seconde partie de carrière professionnelle. Aujourd'hui, la plupart des entreprises investissent, en matière de formation, sur les plus jeunes. Et sur ceux qui bénéficient au départ du niveau de formation initiale le plus élevé. Il s'agit donc d'instaurer des conseils en orientation réguliers et gratuits en matière de formation continue pour tous les travailleur-euse-s de plus de 45 ans.
- Enfin, nous devons instaurer au niveau national une rente-pont, permettant d'éviter aux chômeurs âgés qui arrivent en fin de droit de finir à l'aide sociale. Le canton de Vaud, sous l'impulsion de notre camarade Pierre-Yves Maillard, a mis sur pied un système dont les autres cantons et la Confédération devraient s'inspirer.

Mais dans l'immédiat, je voudrais dire ici ma solidarité à Odile, la directrice de la crèche du HFR. A 57 ans, dont 24 passés à son poste actuel, elle est menacée de licenciement pour participation à une grève de quelques heures. C'est d'abord choquant sur le plan humain. Un minimum de reconnaissance de l'employeur pour les années passées ensemble devrait conduire à davantage d'égards. C'est d'autant plus incompréhensible que l'employeur est ici un acteur étatique.

Et cette procédure est ensuite un très mauvais signe en matière de partenariat social. Il ne m'appartient pas de donner les bons et les mauvais points. Mais dix ans d'expérience comme secrétaire syndical m'ont appris qu'une entreprise qui s'en prend directement aux grévistes est généralement à court d'arguments. Que ces tentatives de restriction du droit constitutionnel à la grève marquent souvent une nervosité extrême de la direction. Et que l'intimidation à l'encontre de groupes entiers du personnel – ici, le signal s'adresse à l'évidence à l'ensemble du personnel de l'Etat – finissent généralement par se retourner contre leurs auteurs.

Chers et chères collègues,

Si nos amis manifestants de droite aujourd'hui voulaient défendre la valeur travail, comme ils disent, ils devraient défendre la dignité des salariés. La dignité des salariés âgés, un partenariat social qui ne soit pas basé sur l'intimidation, et nous aider à réaliser enfin une promesse faite il y a plus de quarante ans : l'égalité salariale.

Lorsque j'ai été élu au parlement, en 2003, j'avais la conviction que nous allions progressivement vers l'égalité salariale, entre hommes et femmes. Les dispositions légales avaient été adoptées depuis plusieurs décennies. La plupart des cantons s'étaient dotés de bureaux de l'égalité performants. Et il semblait que les grandes entreprises du pays faisaient des efforts pour réaliser cette égalité dont elles se réclament usuellement.

Eh bien, nous avons dû déchanter. Non seulement, nous n'avons pas fait de progrès, mais la situation au cours des dix dernières années s'est dégradée. Aujourd'hui, c'est 7.7 milliards de francs qui, chaque année, sont soustraits aux femmes salariées de notre pays, et servent à gonfler les profits des entreprises et de leurs managers. Dans le secteur privé, les femmes gagnent en moyenne 1800 francs de moins que leurs collègues masculins. Pour le dire autrement : les femmes doivent travailler jusqu'au 9 mars de l'année suivante pour percevoir le même salaire que leurs collègues masculins. Et sur ces 1800 francs, les calculs montrent que 684 francs relèvent de la discrimination directe, une discrimination qui ne s'explique ni par la réalisation d'autres activités, ni par la branche économique, ni par des qualifications ou des conditions d'embauche différentes. Ce n'est plus acceptable.

La droite a eu des décennies pour nous démontrer que les mesures volontaires, que l'autorégulation, étaient suffisantes, que les entreprises allaient d'elles-mêmes corriger les choses. Elle a échoué. Non seulement, cette inaction laisse perdurer une situation inadmissible, mais elle contribue à démoraliser toutes celles qui pourraient un jour envisager revenir sur le marché du travail. La droite a fait la démonstration de l'inefficacité de ses recettes. Pire, quand le Conseil fédéral propose d'inciter les entreprises à réfléchir sur ces questions d'égalité, elle hurle à la « Police des salaires ».

Parce que personne ne peut considérer que ces différences salariales sont acceptables, parce que la droite a échoué à les réduire, qu'elle n'a plus de concept, qu'elle se limite à faire de l'obstruction face aux efforts du Conseil fédéral, il nous revient de dire aux femmes salariées de ce pays que nous entendons mettre un terme à ce scandale, que nous savons comment le faire, qu'elles doivent nous faire confiance et avec nous mettre sur pied des règles qui leur permette de mieux défendre leurs intérêts. Ces règles passent par une meilleure transparence des salaires, par des contrôles réguliers et obligatoires, par une information plus objective dans les entreprises sur les systèmes salariaux. Par une généralisation des CCT. Par l'instauration de quota dans les organes dirigeants des entreprises les plus grandes. Par l'ouverture de crèches et l'introduction d'horaires continus. Par une meilleure répartition au sein des familles des tâches domestiques et des charges professionnelles.

Chers et chères collègues,

Il y a quelques semaines, certains allumaient des feux d'alarmes sur nos Préalpes pour protester contre la venue de requérants d'asile. Ils ont donné, dans toute la Suisse, une

image navrante du canton de Fribourg. Alors que des milliers de réfugiés se noient en Méditerranée, les excités réunis sur nos collines entendaient renvoyer les femmes et les enfants de Syrie, les adolescents d'Erythrée qui fuient l'enrôlement forcé, les familles de Somalie.

J'ai passé des semaines à expliquer qu'ils n'étaient qu'une minorité. Que la population fribourgeoise savait se montrer généreuse. Et je voudrais saisir ici l'occasion de le redire : la gauche ouvrière, syndicale et politique, a su à travers l'histoire accueillir ceux qui cherchaient protection : les Espagnols et les Portugais qui fuyaient les dictatures fascistes, les Hongrois, les Chiliens, les Tamouls, les Bosniaques et les Kosovars lors des dernières guerres de Yougoslavie. Nous avons su entraîner de vastes pans de la population à faire preuve de générosité et d'ouverture.

Il est de notre devoir aujourd'hui de faire de même. De dire que ce qui se passe en Méditerranée est inacceptable. Et que cela concerne la Suisse. La frontière sud de notre pays n'est pas à Chiasso. En matière de migration et d'asile, grâce à Schengen et Dublin, elle est à Lampedusa. Les navires qui vont – ou non – sauver les migrants n'agissent pas uniquement au nom de l'Union européenne. Ils agissent au nôtre également.

C'est pour cela que nous devons exiger qu'ils sauvent un maximum de vie. Que nous devons dire que la Suisse peut et doit faire davantage. Accueillir au moins provisoirement celles et ceux qui cherchent protection. Il nous revient, camarades, d'allumer nous aussi des feux. Mais pas sur les collines, dans les cœurs. De dire que Fribourg, que la Suisse peut faire davantage, que l'exclusion et la haine ne l'emporteront pas. Le monde ouvrier a toujours su être solidaire. Et il le saura aujourd'hui à nouveau.

Voilà camarades. Si nos amis radicaux en promenade voulaient s'intéresser vraiment au monde du travail, ils nous aideraient. A protéger mieux les salariés les plus âgés. A réaliser l'égalité homme – femme. A renforcer le partenariat social. Et à faire triompher une Suisse solidaire avec les hommes et les femmes menacés sur les routes de l'exil.

Ils ne le feront pas. Nous allons devoir compter, comme depuis presque 130 ans, sur nos propres forces pour y parvenir. Sur la détermination et l'unité de la gauche politique et syndicale, sur l'engagement de tous et toutes. Alors puisons en ce premier mai l'énergie de faire évoluer vraiment le rapport de force social et politique dans notre pays.